

COVID-19 : La 40^e édition du Festi-Glace de la MRC de Joliette est annulée mais la patinoire demeure ouverte



Joliette, le 20 janvier 2022 – C’est avec le cœur lourd que la MRC de Joliette, d’un commun accord avec les 10 villes et municipalités de son territoire, s’est résolue à annuler la 40^e édition de son Festi-Glace qui devait se dérouler du 11 au 20 février 2022 sur la patinoire de la rivière L’Assomption. Il est à rappeler que la patinoire demeure ouverte et que les citoyens peuvent y accéder entre 9h et 17h tous les jours grâce aux sept entrées aménagées et réparties le long de la rivière sur les territoires de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée.

« C’est avec un immense sentiment de tristesse que nous avons dû nous rendre à l’évidence que cette décision s’imposait », a fait savoir M. Bellemare, préfet de la MRC de Joliette. « Devant l’incertitude de la situation sanitaire actuelle et par mesure de précaution, l’annulation de cette édition était la décision la plus raisonnable », a-t-il poursuivi.

Comme la santé des organisateurs, collaborateurs et visiteurs est la seule priorité et que les conditions actuelles ne permettent pas d’imaginer que cet événement puisse se dérouler en toute sérénité, la 40^e édition du Festi-Glace de la MRC de Joliette est donc reportée à l’hiver 2023.

La MRC de Joliette vous remercie pour votre confiance et vous dit à l’année prochaine!

Pour connaître l’état de la glace, consultez le site internet de Tourisme Joliette (<https://www.tourismejoliette.com/fiche/patinoire-sur-la-riviere-lassomption/>). Ce site est mis à jour quotidiennement.